

Damien Sagrillo

De *Wilhelmus*

Petit pays, le Luxembourg s'offre deux hymnes nationaux : l'un – la *Heemecht* – pour le peuple et l'autre – le *Wilhelmus* – pour son souverain. Ainsi, il se met en ligne avec les Etats Unis qui, eux aussi, honorent leur souverain à l'occasion de ses apparitions officielles en public par la marche *Hail to the Chief*. Tout comme le *Wilhelmus* – nous le verrons plus loin – la mélodie présidentielle américaine est conçue sur base d'une chanson populaire (écossaise) qui a traversé l'océan au début du 19^e siècle. Cependant, cette musique d'accueil n'est pas considérée comme un hymne, mais comme une marche officielle. En contrepartie, le *Wilhelmus* n'a rien en commun avec un cantique de caractère solennel, mais se distingue plutôt par une allure animée et par une musicalité archaïque en forme de marche de présentation de tradition allemande ou russe. Ces marches sont exécutées lors du passage en revue des troupes par des autorités militaires et politiques. Par conséquent le terme 'hymne' semble peu approprié, voire grandiloquent. Mais n'est-ce pas la simplicité de sa forme et l'aisance gracile du flux mélodique endimanché en un entourage orchestral imposant et les circonstances festives extérieures qui lui confèrent cet aspect hymnique? Et n'est-ce pas le cas pour toutes musiques officielles, où un simple artefact ayant ses racines dans la tradition orale, mue en musique fonctionnelle, c'est-à-dire, où une chanson populaire remplit une fonction sociale, déclenche des émotions, et où sa substance musicale passe au deuxième rang?

La première preuve écrite du *Wilhelmus* date de 1574. Elle porte le titre *Een Liedeken op de wijze van Condé*. Elle n'a été redécouverte et liée au *Wilhelmus* qu'en 1921 par le musicologue néerlandais F. Kossmann.¹

¹ KOSSMANN, F.: De wijs van het Wilhelmus in 1574. In: Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde 40 (1921): 259-267, ici p. 260. Cf. NEHLSSEN, Eberhard: Wilhelmus von Nassauen, Studien zur Rezeption eines niederländischen Liedes im deutschsprachigen Raum vom 16. bis 20. Jahrhundert. In: Niederlande-Studien, vol. 4, éd. Horst LADEMACHER / Loek GEERAEDTS, Münster 1993, p. 111-112; LEGRAND, Y. / CHARTIER, J.-P. : Du siège de Chartres en 1568 à l'hymne national néerlandais. In : Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir 71 (2001), p. 25-34.



Fig. 1. Erforderliche Parameter fehlen oder sind falsch. Source : Leiden University Library, UBLWGW_1497 F 7_p82-83

Légende: *Een Liedeken op de wijze van Condé*, resp. « oude wijs » (OW) dans le recueil de Kossmann. Ces versets religieux (catholiques) sont chantés sur l'aire d'une autre chanson de la même époque, raillant contre la vaine tentative des Huguenots – menés par Henri Ier de Bourbon, prince de Condé (1552-1588) – de prendre Chartres. La chanson de Condé est publiée en 1574 dans un recueil qui porte le nom *Deuchdelijcke Solutien gesolveert by vele ingenieuse Componisten van diversche Cameren van Rethorijcken*. Anvers est indiqué comme lieu d'édition, et l'éditeur est Gielis vanden Rade. Comme ce dernier n'indique pas le nom d'un compositeur, nous osons la présomption que, jusqu'à cette date, la chanson de Condé a été transmise par voie orale et a trouvé une première forme écrite en notation mesurée dans ce recueil du 16^e siècle.

L'évolution d'une chanson populaire à partir de ses premières origines et ses transmissions par voie orale jusqu'à sa publication sous forme écrite est en quelque sorte comparable à un fleuve qui, à partir de sa source, est alimenté par une multitude de ruisseaux et prend du volume en trouvant sa forme définitive avant de déboucher dans la mer. Aujourd'hui, le musicologue peut se baser sur des recherches importantes de qualité, la plupart originaires des Pays-Bas, qui lui viennent en aide pour déterminer ses points de

vue sur l'écllosion des deux 'tronçons' d'une chanson qui, à travers des siècles de tradition orale, sont devenues ce qu'elles sont aujourd'hui dans leur versions écrites, définitives et officielles; d'une part l'hymne national des Pays-Bas et d'autre part l'hymne du Grand-Duc de Luxembourg.² Le *Wilhelmus* luxembourgeois, bien que descendant de la mélodie de Condé, repose sur une variante dont la référence est mentionnée pour la première fois en 1709 et laquelle est désignée comme « *nieuwe wijs* » (NW).³

Les variations KV 25 que Mozart composa à l'âge de dix ans pendant son voyage à la Haye en 1766 constituent une étape importante pour la popularité de la NW.⁴ Le « *Wilhelmus luxembourgeois* » (WL) s'inspire dans ses grandes lignes du thème de cette petite œuvre. La première représentation du *Wilhelmus* au Luxembourg date de 1883.⁵ Une mélodie similaire à celle du thème de Mozart a été intégrée dans la marche *Vive le Roi! Vive la Reine* de Philippe Manternach, composée à l'occasion de la visite du Roi-Grand-Duc Guillaume III au Luxembourg. Manternach (1845-1910) était pendant de longues années directeur de la « Philharmonie grand-ducale et municipale d'Ettelbruck » et directeur musical de l'« *Adolf-Verband* ».⁶

Une première version de texte du *Wilhelmus* existe à partir de 1915 et a été réalisé par l'écrivain, pédagogue et homme politique Nicolas Welter (1871-1951). Concernant la mélodie, le WL semble être un 'produit luxembourgeois', mais jusqu'à ce jour aucune preuve qui puisse nous fournir des informations sur l'origine de la mélodie comme elle existe depuis 1920 a pu être trouvée. La version que nous connaissons aujourd'hui a été chantée pour la première fois par la Maîtrise de la Cathédrale pendant le *Te Deum* à l'occasion de l'anniversaire de la Grand-Duchesse Charlotte, le 23 janvier 1923.



² Dans sa recension du livre (Utrecht 1995), Hermina JOLDERSMA évoque plus de 500 publications en rapport avec ce sujet, cf. JOLDERSMA: *Duijzer-van Dijk, B.W./Duijzer, D.: 'In der gerechtigheid'. Het Nederlandse volkslied als lied van de bevrijding Utrecht: Callenbach, 1995. 240 S., mus. Not., Abb. ISBN 90- 266-0441-6*. In : *Lied und populäre Kultur* 45 (2000), p. 217.

³ Cf. NEHLSSEN : *Wilhelmus von Nassauen* (note 1), p. 124 et les tableaux d'Albert THORN reproduits dans ce article.

⁴ Cf. THORN, Albert: *Das Wilhelmuslied in den Niederlanden und in Luxemburg*. In: *Chorale Ste Cécile Neudorf. 50^e anniversaire. Luxembourg 1969*, p. 67; *Mozarts Reisen, Mozarts. Aufenthalt in den Niederlanden*, URL: <http://www.mozartways.com/content.php?m=2&typ2=87&lang=de> (1.11.2009).

⁵ Cf. ULVELING, Paul: *De Wilhelmus' séng Quellen a séng Entwécklongsgeschied am Laf vun de Jorhonnerten*. Luxembourg 1984, p. 59.

⁶ Cf. *Die großherzogliche Familie von Luxemburg*, éd. Service Information et Presse, en collaboration avec Paul DOSTERT et Paul MARGUE. Luxembourg 2003, p. 106.



Fig. 2. Source : L'incipit du WL face à la Marseillaise

Légende : Le musicologue luxembourgeois Paul Ulveling (*1922) compare l'incipit du *Wilhelmus*, lequel il qualifie d'« échelle tritonique »⁷, avec celui de la *Marseillaise* et insiste sur le fait que le début des deux chansons est caractérisé par des tons identiques. Elles ont le même tempo et donnent l'impression d'une fanfare de guerre, ce qui, du moins pour la *Marseillaise*, touche la pierre philosophale.

Une telle tournure serait une caractéristique probante de chants populaires d'ordre mélodique.⁸ Et en effet: Au Luxembourg il n'existe pas mal de chansons populaires avec des incipits, respectivement des traits mélodiques comparables, voire identiques. Citons ici, comme exemple, une chanson qui n'a rien de chant de guerre : *Maria wollt' auswandern*.



Fig. 3. Source: THILL, Matthias: Singendes Volk, Esch-Alzette 1937, p. 616

Légende: La mélodie du WL résulte donc d'un modèle courant qui peut être décrit comme suit:

- une structure à quatre phrases a-a-b-a,
- une tessiture qui dépasse à peine une octave,
- une levée qui est typique pour la majorité des chants populaires de notre région et notamment aussi de l'hymne national luxembourgeois, la *Heemecht*
- une ascension emphatique pour accéder au ton culminant à la troisième phrase
- et des similitudes évidentes entre les variantes.

⁷ Cf. ULVELING, De Wilhelmus' séng Quellen (note 5), p. 7; à ne pas confondre avec l'intervalle appelé « triton ». Ici, Ulveling parle d'une échelle à trois tons ascendants, sans le triton comme intervalle constituant.

⁸ Cf. ULVELING, De Wilhelmus' séng Quellen (note 5), p. 9.

Certes, le développement mélodique à travers les siècles s'est réalisé à partir d'un tronc commun et a mené à deux thèmes distincts. Or, les similitudes mélodiques sont apparentes. Une différence caractéristique est l'alignement métrique de la NW qui s'est achevé hors du Luxembourg environ deux siècles avant que le *Wilhelmus* ne fût proclamé hymne de la Cour Grand-Ducale. Albert Thorn (1895-1978), chef de la « Musique Militaire Grand-Ducale » de 1939 à 1960, fournit des informations sur l'évolution des deux *Wilhelmus* en annotant dans deux tables synoptiques l'évolution de la chanson dans ses versions écrites.⁹

Les deux tableaux qui suivent présentent les étapes les plus importantes.

The figure displays four pairs of musical staves, each pair representing a different version of the *Wilhelmus* melody. The top staff of each pair is labeled WL (white) and the bottom staff is labeled NW (white with dashed lines). The lyrics are written below the WL staves. Section 'a' includes WL1, NW1, WL2, and NW2. Section 'b' includes WL3 and NW3. WL4 and NW4 are also shown. Ellipses and arrows connect corresponding notes between the WL and NW staves, highlighting tonical correlations. The key signature is one sharp (F#) and the time signature is 4/4.

WL1
Zwee Kin-neks-kan-ner, déi trei sech léif, kou-men aus - en - aa - ner, weit an déif. a

NW1

WL2
Zwee Kin-neks-kan-ner, déi trei sech léif, hu ge-baangt, op d'Gleck nach bléi - e geif. a

NW2

WL3
Haut wei - sen si der gan - zer Welt an en gem Feld d'Gold-li - lie mat dem rou-de Krou ne - léif. b

NW3

WL4
Haut steet ëm si voll Freed, Hand an Hand, d'Vol-lek vun dem Lëtz - e-buer-ger Land. a

NW4

Fig. 4 . Source : Tableau Nr. 1 : Corrélations toniques entre le WL et la NW

Légende : Dans le Tableau Nr.1 les corrélations toniques entre le WL (blanc) et la NW (blanc cassé) sont indiquées par des ellipses et des flèches. A part des tons

⁹ THORN, Das Wilhelmuslied (note 4), p. 65 et p. 71.

presque identiques, nous constatons un élargissement rythmique qui mène, pour le WL, à des phrases d'une longueur inhabituelle à six mesures, ce qui est sans doute une conséquence des textes luxembourgeois. L'agencement mélodique de la NW semble encore très proche de la OW.

WL1
 Zwee Kin-neks-kan-ner, déi trei sech léif, kou-men aus - en - aa - ner, weit an déif.

WN1
 Wil - hel - mus van Nas - sou - we ben ick van Duyt - schen bloet.

OW1

WL2
 Zwee Kin-neks-kan-ner, déi trei sech léif, lu ge-baangt, op d'Gleck nach bléi - e geif.

WN2
 Den va - der - land ge - trou - we blijf ik tot in den dod.

OW2

WL3
 Haut wei - sen si der gan - zer Welt an en gem Feld d'Gold-li - lie mit dem rou-de Krou ne-léif.

WN3
 Een Prin - se van Or - an - je ben ik, vrij, ou - ver - veerd.

OW3

WL4
 Haut steet em si voll Freed, Hand an Hand, d'Vol-lek vun dem Lëtz - e-buer-ger Land.

WN4
 den Ko - ning van His - pan - je heb ik al - tijd ge - eerd.

OW4

Fig. 5. Source : Tableau 2 : Corrélations toniques entre les trois *Wilhelmus*

Légende : Le Tableau Nr. 2 regroupe les relations mélodiques basées sur des tons identiques. Les trois airs sont positionnés de façon à ce que chacune des quatre

phrases soit juxtaposée à sa phrase correspondante en commençant par le WL, suivi par le WN et en dernier lieu la OW. Cette disposition dévoile des analogies étroites entre les trois variantes, mais fait ressortir aussi les différences.

Mentionnons en premier lieu les caractéristiques communes:

- Le flux mélodique des trois airs est comparable en raison de l'usage de tons identiques.
- Les trois *Wilhelmus* sont subdivisés en quatre phrases. La structure du WL est a-a-b-a, et celle du WN et de la OW a-a-b-c. Abstraction faite de l'alignement métrique, nous constatons que la seule différence mélodique concerne la dernière phrase. Tandis que le WL répète la phrase initiale 'a', le WN et la OW introduisent une nouvelle phrase 'c'.
- Cet alignement métrique a abouti pour le WL à des phrases asymétriques à six mesures – huit seraient la norme. La raison de cette irrégularité métrique sont les mutations considérables dues à une longue tradition orale et interrompue par des mises par écrit éparses. Celles-ci ont ajusté une chanson basée sur le texte au système actuel de notation musicale, lequel, pour cette chanson, semble toutefois être peu adapté. Pour le WN le problème métrique a été résolu en changeant entre les mesures à deux, trois et quatre battements.
- Les tons de cadences des trois variantes sont identiques.

Les différences sont les suivantes:

- L'allure des deux versions: Le mouvement lent du WN nous laisse penser à un choral de l'église protestante. La catégorie du sublime pourrait lui être attribuée, tandis que le WL pourrait être caractérisé de fanfare solennelle au pas d'une marche qui va de paire avec le mouvement rapide de la Marseillaise. Mais le tempo dépend toujours de l'interprétation.
- L'hymne national des Pays-Bas se distingue par un mouvement asymétrique issu de l'air du 16e siècle. La notation musicale de cette époque se passait d'une régularité métrique et se subordonnait a priori au rythme du texte. La musique du moyen âge jusqu'au début de la Renaissance avait une nette prédominance vocale, et la musique instrumentale était juste sur le point de s'établir.
- Le texte du WL est syllabique et celui du WN est en contrepartie marqué par des mélismes en forme de broderies et de notes de passage, ce qui est un indice que le texte actuel du WN fut adapté à la mélodie existante, tandis que pour le WL la mélodie semble avoir été adapté au texte.

Le rayonnement transnational du *Wilhelmus* se décline en un volet texte et en un volet mélodie. Le texte du WL a été écrit par Nicolas Welter en 1915, donc six ans avant la redécouverte du *Wilhelmus* par Kossmann. Aujourd'hui la version définitive omet les première et troisième strophes par coutume. L'auteur ne s'explique cependant pas sur son choix concernant l'accomplissement du texte de l'actuelle première strophe commençant

par les mots suivants: «Zwee Kinnekskanner, dei trei séch léif».¹⁰ Elle évoque la chanson populaire allemande sur les enfants royaux, *Es waren zwei Königskinder, die hatten einander so lieb*, dont la mélodie, qui n'a rien en commun avec la mélodie des WN et WL, mais qui date de la même époque, fut composée par Ludwig Senfl (1486-1543) sur une ballade datant du 15^e siècle, et dont, entre autre, le compositeur Max Reger (1873-1916) réalisa un arrangement pour chœur mixte.

Première strophe du texte de Welter

Zwee Kinnékskanner, déi trei sech léif,
 koumen ausenaaner, wäit an déif.
 Zwee Kinnékskanner, déi trei sech léif,
 hu gebaangt, op d'Gléck nach bléie géif.
 Haut weisen si der ganzer Welt
 an engem Feld
 d'Goldlilie mat dem roude
 Krouneléif.
 Haut steet ëm si voll Freed, Hand an
 Hand,
 d'Vollék vun dem Lëtzebuerger
 Land.

Première strophe de la ballade populaire

Es waren zwei Königskinder,
 die hatten einander so lieb,
 sie konnten zusammen nicht kommen,
 das Wasser war viel zu tief.

Fig. 6. Source : Tableau Nr. 3

Légende : Les concordances de contenu paraissent évidentes, décrivant le sort de deux enfants royaux amoureux, ne pouvant pas se réunir. Néanmoins, à la fin de la première strophe Welter revient aux us et coutumes et assume les attentes qui sont liées à un symbole d'Etat; il aborde un esprit plus patriotique en faisant appel au lion rouge et au peuple luxembourgeois. Tandis que le texte du WL entame un tournant optimiste, la ballade allemande s'engage dans des pensées défaitistes et termine avec la mort d'un des protagonistes.

L'embranchement progressif en deux variantes rythmiquement distinctes, mais presque identiques, en ce qui concerne le contenu musical, laisse augurer d'un rayonnement transnational d'une chanson de moquerie à l'égard du comte de Condé ayant son origine au nord de la France et ayant franchi les frontières pour trouver son accès dans une multitudes de recueils de chansons populaires germanophones et dont la transition par voie orale a donné naissance à d'innombrables variantes. Mais, grâce à leur flux mélodique archaïque qui est typique pour une chanson populaire de tradition orale, ces variantes ont vite perdu leur caractère hymnique et se trouvent gravées dans la mémoire de beaucoup de gens en Europe centrale qui inventent, avec des brins de mélodie en tête,

¹⁰ Cf. WELTER, Nikolaus: Im Dienste. Luxembourg 1925, p. 197-199.

de nouvelles chansons. Le *Wilhelmus* est donc devenu pour les Luxembourgeois, tout comme la *Heemecht* et le *Feierwon* un symbole d'une indépendance nationale récente, mais est aussi resté chant populaire avec ses racines anciennes et ses variantes colportées un peu partout en Europe.

Bibliographie

Die großherzogliche Familie von Luxemburg, ed. Service Information et Presse, en collaboration avec Paul DOSTERT et Paul MARGUE, Luxembourg 2003.

GRIJP, Louis Peter (ed.) : Nationale Hymne. Het Wilhelmus en zijn burens [Hymnes nationaux. Le Wilhelmus et ses voisins]. Amsterdam 1998.

DUIJZER-VAN DIJK, B. W. / DUIJZER, D. : In der gerechtigheid. Het Nederlandse volkslied als lied van de bevrijding. Nijkerk 1995.

NEHLSSEN, Eberhard : Wilhelmus von Nassauen, Studien zur Rezeption eines niederländischen Liedes im deutschsprachigen Raum vom 16. bis 20. Jahrhundert. In: Niederlande-Studien, vol. 4, ed. Horst LADEMACHER / Loek GEERAEDTS, Münster 1993.

ULVELING, Paul : De Wilhelmus' séng Quellen a séng Entwécklungsgeschicht am Laf vun de Jorhonnerten. Luxembourg 1984.

THORN, Albert : Das Wilhelmuslied in den Niederlanden und in Luxemburg. In: Chorale Ste Cécile Neudorf. 50^e anniversaire. Luxembourg 1969.

WELTER, Nikolaus : Im Dienste. Luxembourg 1925.

Het Nederlandse lied tot 1600. Handgeschreven en gedrukte bronnen uit de Leidse collecties [La chanson des Pays-Bas jusqu'à 1600. Sources manuscrites et imprimées de la collection de Leiden],

URL : http://bc.ub.leidenuniv.nl/bc/tentoonstelling/het_nederlandse_lied/object10.htm, (1.3.2010)

Mozarts Reisen, Mozarts. Aufenthalt in den Niederlanden,

URL: <http://www.mozartways.com/content.php?m=2&typ2=87&lang=de>, (1.11.2009)